

## La fibre Optique

Voici quelques nouvelles de la fibre optique sur notre quartier. Déjà, pour ceux qui ne sont pas couverts par le réseau de Cœur d'Essonne, les travaux d'étude menés par SFR/ Numéricable sont terminés. Les dossiers d'implantations des NRO (boîtiers de raccordement) ont été déposés en mairie de Saint Michel sur Orge. Une commercialisation serait possible à partir de début 2020 par SFR/ Numéricable et sûrement par d'autres opérateurs dans la foulée.

Pour ceux qui ne sont pas couverts par le réseau de Cœur d'Essonne, nous vous rappelons que **si des travaux sont nécessaires sur des parties communes** entre le dernier regard et votre habitation, **vous devez** obligatoirement **déposer une demande de travaux** auprès du Syndic de notre copropriété Immo de France. Le dossier est disponible sur le site web de Villagexpo. Bon surf et bonnes vacances. [G.V]

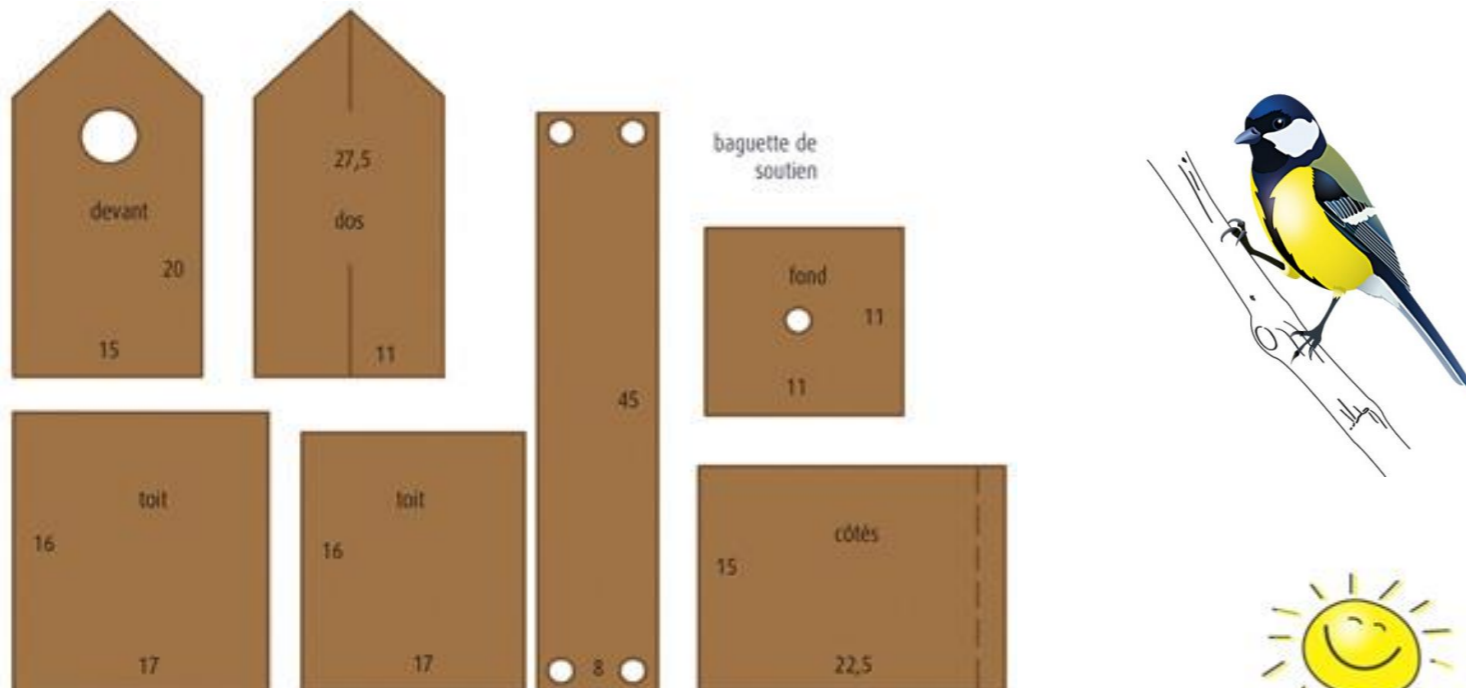
## Conseil Syndical et site internet



Retrouvez l'actualité du quartier, en recevant des notifications. Soyez informé(e)s des animations qui se tiennent dans le quartier, en vous inscrivant directement sur le site [www.villagexpo.fr](http://www.villagexpo.fr) Echangez avec les membres du conseil sur vos envies ou vos questions sur le quartier ou le fonctionnement de notre copropriété horizontale. Une question, restez attentifs au calendrier et vous connaîtrez les dates des prochaines réunions mensuelles du conseil syndical avec le syndic (sauf au moins d'aout).

N'hésitez plus... Inscrivez-vous, ou bien, contactez-nous!

## Fabriquez votre nid à mésanges



Merci et passez un bel été!

Le Conseil Syndical propose

# Le P'tit Villagexpo

Bulletin du conseil syndical / Juillet 2017

## Retour sur l'Assemblée Générale 2017

Tout d'abord, un grand merci à la plupart d'entre vous pour vous être déplacés au Centre Culturel Baschet pour cette assemblée générale ou, à défaut, d'avoir laissé un pouvoir à un autre copropriétaire. Le quorum était atteint et nous avons pu débattre utilement.

Merci également à Madame le Maire, nouvellement élue, d'être venue nous parler du Hall, de la Place de l'Île de France et de l'École Jules Verne.

La première constatation est que nous avons bien fait d'organiser au préalable une réunion de pré-AG, ce qui nous a fait gagner beaucoup de temps sur les points qui avaient été présentés le mois précédent et nous a permis de débattre plus longuement sur celui qui était le plus attendu par la plupart des participants, à savoir le Hall de Villagexpo.

Nous avons aussi regroupé toutes les décisions réglementaires, ce qui nous a permis de les voter très rapidement.

**Il nous reste cependant à améliorer l'épargne ainsi que les décomptes des votes qui durent bien trop longtemps.**

Lors de cette assemblée générale, nous avons pris plusieurs décisions importantes. Tout d'abord, ont été votées trois décisions concernant l'aménagement de la face Nord-Est de notre copropriété, côté Plateau Descartes et Résidence du Liers. Nous allons ainsi commencer par ce côté notre chantier d'évolution de la copropriété et il est très important pour nous que les copropriétaires dans leur quasi-unanimité aient exprimé leur intérêt

dans l'amélioration du cadre de Villagexpo. Une de ces décisions concernait le maintien de l'ouverture entre la résidence du Liers et notre copropriété. Nous en tiendrons donc compte dans l'étude d'aménagement que nous ferons dans la zone des tennis.

Nous avons également pris deux décisions concernant le Hall. La première a été d'y installer une bâche provisoire afin d'éviter toute nouvelle dégradation de la toiture, la seconde de poursuivre la recherche de financement pour la réhabilitation du bâtiment ainsi que celle d'une activité avec un ou des partenaires pérennes afin de pouvoir garantir la maintenance future du bâtiment.

Au-delà des votes, le Conseil Syndical a aussi pris l'engagement de vous faire l'année prochaine les premières propositions d'évolution d'articles du règlement de copropriété de notre résidence.

A l'issue de cette AG, le Syndic et le Conseil Syndical auront donc beaucoup de travail pour mettre en œuvre toutes ces décisions. C'est pourquoi l'arrivée de 5 nouveaux membres au Conseil Syndical est une bonne chose.

Bien entendu, le dialogue entre votre syndic, votre conseil syndical et les copropriétaires ne se limite pas à cette AG annuelle et nous sommes à votre écoute tout au long de l'année pour échanger sur notre copropriété. [G.P]





**Le Hall** de Villagexpo est toujours fermé et calme mais il fait l'objet, discrètement, d'une activité importante. Tout d'abord, la nouvelle commission Hall du Conseil Syndical, aidée en cela par la nouvelle **Association Villagexpo**, a établi un cahier des charges pour l'installation de la bâche votée lors de la dernière assemblée générale. Les devis attendus en juin seront analysés avant de choisir l'entreprise la plus à même de réaliser ces travaux.

Au premier trimestre 2017, un courrier collectif de quelques habitants du quartier avait été envoyé aux services des monuments historiques de la région Ile de France et du Ministère de la Culture, demandant la protection du Hall et de l'Ecole Jules Verne au titre des monuments historiques.

Le Conseil Syndical n'avait pas été sollicité avant l'envoi de ce courrier. A sa suite, le 29 juin, a eu lieu sur le site de Villagexpo

une visite de l'architecte des bâtiments de France et chef de l'Unité Départementale de l'architecture et du patrimoine 91, du conservateur des monuments historiques, d'un responsable du service Patrimoines et Inventaire de la Région Ile-de-France, du Chargé du recensement et de la protection correspondant label patrimoine du XXème siècle à la Conservation régionale des monuments historiques DRAC Ile-de-France. Etaient également invités Madame le Maire, le Syndic et le Président du Conseil Syndical de la copropriété Villagexpo. Cette visite avait pour but de juger de l'opportunité d'ouvrir une enquête sur le classement au titre des monuments historiques du Hall et de l'Ecole Jules Verne.

Enfin, comme prévu lors de notre dernière entrevue avec Monsieur le Maire de Saint-Michel-sur-Orge, le syndic et le Président du Conseil Syndical rencontreront Madame le Maire début juillet pour avancer sur le dossier du Hall et en particulier sa mise en sécurité. [G.P]

## La régie de l'eau ... cela change quoi ??

Depuis le 1<sup>er</sup> Mai 2017, Cœur d'Essonne Agglomération s'occupe en régie (c'est-à-dire directement par opposition à la délégation à une entreprise privée telle que SUEZ) des réseaux liés à l'eau potable, pour les communes du périmètre de l'ancienne Agglo (Val d'Orge).

L'eau provient des mêmes réseaux qu'auparavant. Vous avez reçu votre dernière facture SUEZ (relevé du 30 avril dernier). L'EPIC Eau Cœur d'Essonne (ECE), sera la prochaine entité de facturation, vers le mois de septembre.

ECE a recueilli les données des 33000 compteurs de notre territoire.

Il est prévu une harmonisation des tarifications en fonction du type de consommation (-200m<sup>3</sup> / 200 - 1000 / +1000m<sup>3</sup>).

**En moyenne, un foyer de 4 personnes consomme 120m<sup>3</sup>/an.**

Pour notre quartier, la différence sera plus visuelle que financière, notre réseau est vieillissant, cela implique d'être davantage vigilant en signalant rapidement toute fuite. Un bureau indépendant, aura la charge de pister les fuites invisibles, pour réduire les 18% de m<sup>3</sup> fuyant actuellement.

Pour information, la régie va créer une Garantie Fuite, il n'est donc pas nécessaire de prendre des assurances en sus, le plafonnement des factures en cas de fuite sont également maintenues, à hauteur de 2x le volume moyen sur les 3 dernières années.

**EAU CŒUR ESSONNE** – 20 Bis Rue Denis PAPIN  
91240 St Michel Sur Orge – Tél : 0 800 500 191

[S.L]

## Les 50 Ans... On vous y attend nombreux !!!



Le 16 septembre 2017, à partir de 11h30, sur la place de l'Ile de France nous fêterons un ½ siècle de notre quartier.

En partenariat avec l'Association Villagexpo et SLC, le Conseil syndical vous propose une après-midi culturelle et ludique.

L'occasion de déambuler dans notre quartier en apprenant sur les 22 constructeurs et architectes qui ont remporté le concours de l'époque.

### Moment de partage intergénérationnel.

Vous pourrez trouver avec ce bulletin, le détail du programme qui vous sera présenté après la plantation de l'arbre des 50 ans.

L'inscription aux journées du patrimoine de l'évènement donnera une dimension à la hauteur du projet initial du quartier qui a été à l'origine d'un concept reproduit à des échelles plus modestes en France.

## Les ennemis des Chenilles Processionnaires...

Elles nichent dans des trous d'arbres, mais utilisent souvent les niochis dans les jardins. Elles sont très sociables et fréquentent volontiers les mangeoires en hiver. Elles sont petites mais magnifiques. Et quand nous sommes envahis par les chenilles processionnaires du pin, **les osillons des mésanges mangent jusqu'à 10 000 chenilles pendant leur élevage.** Donc, agissons écologiquement et installons des niochis à mésanges et des mangeoires pour l'hiver (avec des graines de tournesols et des boules de graisses) dans nos jardins. Si vous avez l'âme d'un bricoleur, vous pouvez les construire vous-même (Dimension page 4).

Le Conseil Syndical, dans un souci d'ajuster au mieux aux présences, les besoins, vous demande de l'informer de votre présence, (donner vos noms, prénoms et nombre de participants) vous avez pour ce faire les moyens suivants :

Soit par mail : [50ans@villagexpo.fr](mailto:50ans@villagexpo.fr)

Soit par téléphone :

SMS ou Message au **06 38 38 42 96**

Soit par courrier :

Via le coupon réponse du flyer ci-joint, à déposer dans la boîte aux lettres du Conseil Syndical au hall.

**Nous insistons pour un retour au plus tard au 1<sup>er</sup> Septembre, pour ajuster au mieux les quantités.** [S.L]

*Nous comptons sur votre présence, à très vite !*



## nos amies les Mésanges

Les plans de mangeoires et de niochis sont très nombreux sur internet. Sinon, vous pouvez en acheter des modèles déjà réalisés dans les jardineries. La sélection des espèces accueillies dans un niochis se fait par le diamètre de l'entrée : pour les mésanges bleues, de 27 à 28 mm ; pour les mésanges charbonnières, de 32 à 34mm.

Pour l'installation du niochis, vous pouvez consulter le site : <http://www.ornithomedia.com/pratique/conseils/installer-niochis-dix-commandements-respecter-00222.html>. N'oublions pas nos chats et leurs talents de chasseurs et plaçons les mangeoires et niochis hors de leur portée. [B.W]